

Augmentation des Salaires !

21 Février 2022

La direction doit prendre conscience que les salaires doivent évoluer en fonction du coût de la vie.

De plus en plus de salariés nous interpellent concernant leur pouvoir d'achat.

Depuis quelques mois, nous constatons tous que nous avons du mal à boucler les fins de mois.



En 2021 l'inflation a été de 2.8% et elle devrait atteindre 5% en 2022.

Nous demandons donc à la direction d'Air France de revenir à la table des négociations afin que les salaires nous permettent de vivre décemment.

- Augmentation des salaires
- Augmentation des IKV et déplafonnement
- Prime Macron pour tous
- Revalorisation des différentes primes liées à l'emploi

Vos élus et représentants UNSa Aérien AF sol.



Adhérer au syndicat

